

Intitulé de l'épreuve :  
Nombre de copies :

Culture générale  
3

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Est-il possible d'imaginer un monde sans frontières ?

À l'heure d'une mondialisation effrénée et d'un monde virtuel à l'horizon infini, Régis Debray s'emploie à faire l'Éloge des frontières, dans un ouvrage éponyme publié en 2010, dans lequel il présente les frontières comme « un vaccin contre les murs ». À rebours de l'analyse commune de la frontière comme une barrière entre les peuples, qui éloigne les hommes entre eux et alimente la peur d'un Autre, lointain et inconnu, Régis Debray considère que la frontière est à la fois protectrice et pacificatrice ; protectrice tout d'abord, en tant qu'elle indique à l'Autre notre respect envers sa différence - culturelle, linguistique, politique - et pacificatrice, parce qu'elle lui signifie que « nous ne sommes pas partout chez nous ».

Alors que l'actualité internationale est marquée par l'agression par la Russie du territoire ukrainien, la diffusion incontrôlée de l'épidémie de Covid-19, l'accélération du réchauffement climatique ou encore le manque de régulation des plateformes numériques, le débat autour des conséquences d'un monde dépourvu de frontières en sort ravivé.

La notion de frontières peut revêtir ici plusieurs sens. Au niveau individuel tout d'abord, elle marque la

N°  
110

distance que nous mettons entre nous et les autres, comme marque de respect envers son espace d'intimité. Elle renvoie également à nos différences, qui peuvent constituer autant de barrières entre l'Autre et nous-même (linguistiques, culturelles). Dans son acceptation internationale, sur laquelle nous concentrerons ici notre propos, la frontière représente la démarcation qui délimite le périmètre du territoire d'un Etat, généralement rendue visible par la présence de barbelés et de «garde-frontière». Le passage de la frontière d'un pays à un autre implique que nous ne soyons plus soumis à la même autorité étatique, aux mêmes règles. Même si certains Etats n'ont pas l'ensemble de leurs frontières strictement délimitées (car celles-ci font l'objet de revendications d'autres Etats), la frontière demeure un des éléments constitutifs des Etats.

Le monde renvoie ici à la Terre, composée à la fois de frontières naturelles (les continents, mers, fleuves...) et construites: celles des Etats. Ces derniers se définissent en partie au travers de leurs frontières. En effet, comme l'indique l'Article 1 de la Convention de Montevideo de 1933, l'Etat se définit comme une entité ayant une population, un gouvernement et un territoire. La délimitation de ce dernier par des frontières permet d'identifier les limites de l'exercice, par l'Etat, de son monopole de la violence légitime (Le Savant et le Politique, Max Weber) et d'entretenir, en tant qu'Etats, des relations internationales ("par définition, de relations entre nations", Paix et guerre entre les nations, Raymond Aron).

Ainsi, il semble à premier abord impossible et peu souhaitable d'imaginer un monde sans frontières. Si cet imaginaire a pu constituer un projet et un idéal mobilisateurs en tant que source de paix et de fraternité entre les peuples, il est aujourd'hui davantage craincé comme un vecteur de perte d'identités et de désordre, dans un monde où tout tend vers le global.

Peut-on alors vivre dans un monde où la préservation

des frontières et la gestion d'un destin partagé sont-ils conciliables ?

Alors que les frontières ont historiquement été consubstantielles à un monde composé d'Etats-nations souverains, l'horreur des guerres mondiales et l'émergence d'enjeux globaux ont fait émerger l'idée d'un monde sans frontières (I).

Pourtant, l'effacement des frontières a pour traduction un regain de la méfiance et de la fermeture vis-à-vis de l'Autre, et n'apparaît ainsi ni possible ni souhaitable. Leur préservation ne pourra se faire que par la prise de conscience d'un destin commun à l'échelle mondiale (II).

\*

\*

\*

Alors que les frontières se sont développées en même temps que la construction d'Etats-nations, en tant que condition et garant de leur souveraineté (I.A), le nationalisme exacerbé des conflits du XX<sup>e</sup> siècle et la mondialisation effrénée du XXI<sup>e</sup> siècle ont fait émerger l'idée -rêve ou crainte- d'un monde dépourvu de frontières (I.B).

Les frontières sont indissociables d'un monde composé d'Etats, en tant qu'elles sont la marque de l'exercice de sa souveraineté. Celle-ci est aujourd'hui l'attribut suprême de l'Etat sur la scène internationale.

Si la souveraineté revenait exclusivement au souverain dans l'Antiquité et au cours du Moyen Âge (« L'Empereur ne tient sa couronne que de Dieu. Il est empereur en son Royaume », Jean Bodin, Six Livres de la République), elle devient, avec l'émergence de l'Etat-nation, l'attribut même de la nation. La Révolution française inscrit cette évolution majeure dans l'article III de sa Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen: « toute souveraineté réside essentiellement

dans la Nation». C'est cette souveraineté, qui permet à l'Etat, d'exercer son autorité au sein de ses frontières et de le distinguer ainsi des autres Etats.

Au sein de l'Etat, les individus consentent à abandonner l'exercice de la force en échange de la garantie de leur sécurité, au travers d'un « contrat social » défini par Rousseau (Du Contrat Social), Locke (Traité sur le gouvernement civil) et Hobbes (Léviathan). Ce dernier définit l'Etat comme un « réducteur d'incertitudes » (expression reprise ensuite par Pierre Rosanvallon, qui parlera de « producteur de certitudes ») face aux menaces qui pèsent sur les individus, en particulier à leurs frontières.

En effet, contrairement à l'Etat-nation, la scène internationale n'est pas régie par un « contrat social », elle est par définition anarchique car aucune entité supranationale n'exerce son autorité (et son pouvoir de sanctions) sur les Etats. Dans ce contexte, seule l'acquisition de la puissance suffisante (ou la réalisation d'alliances) peut permettre aux Etats de défendre, protéger, voir agrandir leurs frontières. La conquête de nouvelles frontières constitue d'ailleurs dans l'Antiquité et au Moyen Âge un enjeu majeur de la survie des Empires. C'est ainsi que Sparte entre en guerre contre Athènes ; la première percevant au travers de la seconde une menace existentielle à son Empire (Guerre du Péloponnèse, Thucydide).

A mesure que les relations internationales se structurent, à partir des Traites de Westphalie en 1648, qui mettent fin à la guerre de Trente Ans, et du Congrès de Vienne en 1815, avec l'émergence d'un droit international, les frontières sont reconnues comme un élément structurant et garant de la souveraineté des Etats. Le système international tel que structuré par la Société des Nations (1918) puis l'Organisation des Nations Unies (1945) tente de répondre à la vision anarchique des relations internationales défendue par Hobbes (« là où il n'y a pas de puissance commune, il n'y a pas de loi; là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas l'injustice ») et inscrit en son sein les concepts d'« égalité souveraine » et « respect de l'intégrité territoriale » (article 2 de la Charte de l'ONU).

Intitulé de l'épreuve :

Culture générale

Nombre de copies :

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

L'importance des frontières est reconnue et leur respect sanctuariste par le droit international. Les frontières des Etats se stabilisent ainsi au XX<sup>e</sup> siècle.

\*

\* \*

Pourtant, au cours d'un XX<sup>e</sup> siècle marqué par la guerre au nom d'une différence inséparable avec l'Autre et d'un XXI<sup>e</sup> siècle qui voit émerger des défis qui ne connaissent pas de frontières, émerge l'idée - rêvée ou crante - d'un monde dépourvu de frontières. (IB).

Tout d'abord, les deux guerres mondiales font émerger au sein des peuples le rejet des frontières et, ainsi, l'idée fantasmée d'un monde qui en serait libéré.

En effet, le nationalisme (soit l'exacerbation du sentiment national) alimenté par la propagande et le « brouillage de crânes » flagrant l'Autre comme un ennemi héréditaire (les Allemands, les juifs), a plongé le monde dans une barbarie jusque là jamais vécue. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Paul Valéry écrit alors, dans l'incipit de son ouvrage La Crise de l'esprit (1919) « Nous autres, civilisations, savons maintenant que nous sommes mortelles ». Les

N°

5.1...

nationalistes de Michel Barbes ou encore de Charles Maurras, qui idealisent la mort pour la Nation, ont entraîné des millions de morts (10 millions pour la Première et 60 pour la Deuxième guerre mondiale). Il n'est alors plus possible de dire, comme Horace dans ses Odes qu'« il est doux et glorieux de mourir pour la Patrie ». Au contraire, le nationalisme et l'érection de barrières sont partout décriés. François Mitterrand déclarera d'ailleurs devant le Parlement européen en 1995 que « le nationalisme, c'est la guerre ».

De même, l'accélération de la mondialisation et l'émergence d'un monde de plus en plus virtuel avec les NTIC appellent à imaginer un monde sans frontières. En reconnaissant les différences, la révolution des transports et communication libèrent l'homme de la notion de barrières. Plus rien ne pourrait l'en empêcher : la fragmentation des chaînes de valeurs tout comme la construction de réseaux d'internautes font oublier que les événements (production, guerre, relations interpersonnelle) se passent à des centaines de milliers de kilomètres. La démocratisation du transport en avion contribue également à cette impression. Au contraire, une frontière est alors perçue comme une barrière qui nous enferme, nous appauvrit face à la richesse des cultures du monde.

C'est dans ce contexte que la construction européenne aboutit à l'effacement des frontières entre ses Etats membres, par la mise en œuvre de l'Espace Schengen. Jamais la circulation des idées, des personnes ou encore des capitaux n'aurea été si importante qu'avec la mondialisation et la construction du marché unique européen.

La frontière est alors vue par beaucoup comme dangereuse ou au mieux inutile. L'idée de certains penseurs des Lumières d'un monde sans frontières est de nouveau valorisée. Comme Voltaire l'affirmait, il n'est pas

bon de « privilégier le proche au lointain ». Au contraire, il convient de se sentir « citoyen du monde ».

\*

\* \*

Pourtant, à mesure que l'effacement réel ou perçu des frontières prend forme, celui-ci se traduit par un regain de méfiance envers l'Autre et ainsi, de fermeture (II A).

L'effacement des frontières alimente en effet cette crainte d'une perte d'identité face à un monde englobant qui tend à homogénéiser les cultures et les langues. Dans ce « village planétaire » comme le définissait Marshall McLuhan dans The Medium is The Message, où il n'y a plus de frontières et où la culture anglo-saxonne s'impose partout, Pascal Bruckner y voit le risque d'une « brouillie babelienne » (Le Vertige de Babel), c'est-à-dire une culture homogène appauvissante. Le discorde linguistique pourrait en sortir réduite, alors que l'on estime déjà que sur les 5000 langues qui existaient en 2000, ne survivront plus que 2500 en 2100.

Par ailleurs, l'atténuation de frontières dans un monde virtuel croissant est porteur de risques non négligeable pour l'avenir. Les enjeux autour du cyber-espace qui, s'il est incontrôlé, peut paralyser l'administration d'un pays entier (l'Estonie en 2007, victime de cyber-attaques russes), l'illustrent bien. De même, le numérique fait peser un risque sans précédent sur la démocratie, les internautes ne se voyant posés aucune limite à leurs actions. Dans La Démocratie des Géants, Gerald Bronner explique comment le numérique peut donner ouvrir le champ des possibles à des actions de nuisance (faux comptes, ingérence lors de élections). Il peut aussi, en donnant aux plateformes du numérique

un pouvoir illimité, ériger des barrières entre les individus au travers des algorithmes, qui renforcent le « biais de confirmation » théorisé par Francis Bacon (on ne voit que ce qui va dans le sens de nos opinions).

L'effacement des frontières se traduit aujourd'hui par une resurgance du national. Il convient d'ailleurs de rappeler que l'Etat-nation n'a jamais été, autant qu'aujourd'hui, le triple espace de l'identité individuelle (à travers la langue, la culture, l'école), la solidarité financière (l'impôt, les aides sociales) et l'expression démocratique (les débats politiques et sociaux). L'UE a représenté à cet égard pour de nombreux peuples, la représentation de leur « dépossession », car elle a échoué à se montrer protectrice face à la mondialisation et s'est perçue comme affaiblissant l'identité et la sécurité que leur garantissaient les frontières nationales.

\*

\*

\*

Une préservation des frontières, si elle est donc nécessaire, ne peut se faire qu'en parallèle d'une prise de conscience d'un destin commun à l'échelle de la planète, via la défense des « biens communs ».

Un monde sans frontières ne pourrait pas souhaitable, en tant qu'il est, comme le défend Hannah Arendt dans Karl Jaspers : citoyen du monde ?, diluant et dangereux. Diluant, tout d'abord, car « par définition un individu est un citoyen parmi les citoyens d'un Etat parmi des Etats » ; le concept même de citoyenneté perdrait alors de son sens. Il serait dangereux car il impliquerait, selon Hannah Arendt, un « gouvernement mondial », où celui-ci ne pourrait être que tyannique car éloigné - par la géographie et l'histoire - des aspirations de ses peuples.

Toutefois, si les frontières sont nécessaires à la sécurité et la paix entre les peuples, la mondialisation nous démontre aujourd'hui l'évidence du "destin commun" qui nous unit entre nous, au travers d'une très forte interdépendance. Celle-ci est explicitée par Edward Lorenz dans une conférence intitulée «l'effet papillon»: le battement d'aile d'un papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas?». Tous les phénomènes planétaires viennent illustrer sa thèse: le réchauffement climatique, les contagions épidémiques, ou encore l'instabilité financière.

Dans ce contexte, il convient de promouvoir et défendre les biens communs (Ostrom) et biens publics mondiaux (Samuelsson). Cela est particulièrement nécessaire pour le climat, alors que comme le déclarait le Président Jacques Chirac lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée Plénière du IV<sup>e</sup> Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002: «Notre maison brûle et nous regardons ailleurs». Le monde n'a "qu'une" maison (oikos en grec, issue d'"écologie" oikos et logos : Science de la maison) et, celle-ci ne connaît pas de frontières.

Cette défense du destin partagé de la planète ne pourra se faire, toutefois, que dans le respect de la souveraineté étatique, l'Etat étant seul à pouvoir engager sa volonté (arrets Wimbledon (1923) et Lotus (1977) de la CPI) pour réguler les plateformes numériques, les marchés financiers ou encore les droits à polluer.

\*

\*

\*

Pour conclure, il n'apparaît ni possible ni souhaitable d'imaginer un monde sans frontières, alors que les frontières constituent des facteurs de protection et d'ordre dans une mondialisation à outrance, synonyme, elle, de vulnérabilités et de désordre. Leur préservation doit pourtant se faire en parallèle d'une prise de conscience d'un destin partagé et d'une défense d'un projet commun : celui de répondre, ensemble, aux défis globaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Car comme l'indiquait l'historien et ancien directeur du CAPS du Quai d'Orsay Justin Vaïsse au lendemain de l'irruption de la pandémie de Covid, « il y a 193 Etats aux Nations Unies, mais il y a un seul climat, un seul cyberspace et une seule santé mondiale, et cela n'a jamais été aussi évident ».

Nº  
M...

N°

121...